

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION INTERNATIONALE DES JOURNALISTES ET DE LA PRESSE DE LANGUE FRANÇAISE

17, avenue de Villamont, 1005 Lausanne

No 203

Paraît 10 fois par an / Prix de l'abonnement pour les non-membres : 10 fr. (compte de chèques postaux : Lausanne 10-3056)

Octobre 1980

Une perle de 24 Heures (18 IX) à propos du futur musée du XIXe siècle : « Les architectes offriront aux Parisiens un cadeau appréciable : un *parvis* joindra le musée à la Seine... » Il est vrai qu'il s'agit d'un temple de l'art !..

Dangerosité

De France, un abonné nous signale un propos de Brice Lalonde sur « la *dangerosité* des centrales nucléaires ». Ce mot « tend à se répandre fâcheusement dans la presse », et « même le dernier Petit Larousse ne retient que l'acception utilisée en psychiatrie : estimation de la probabilité de passage à l'acte délictueux chez un sujet. »

Oui, mais, chose curieuse, le Lexis Larousse, un peu antérieur, fait remonter à 1960 le sens général de « caractère dangereux de quelqu'un ou de quelque chose »...

Ce néologisme est-il plus choquant que « porosité » ou « générosité » ? Oui, du fait de son acception médicale.

(Défense du français, No 203, octobre 1980)

Décade, décennie

Décade, étymologiquement, ne signifie rien d'autre que dizaine. Mais, depuis la division du calendrier républicain en trois périodes de dix jours, appelées décades, le mot s'est spécialisé dans le sens de dix jours. (On appelle aussi décade chacune des parties d'un ouvrage composé de dix livres).

L'extension à « dizaine d'années » a été favorisée par l'influence du sens du mot anglais *decade*. Le récent « décennie », formé d'après l'adjectif « décennal » (XVIIe s.), est bien préférable pour désigner une période de dix ans : il supprime toute équivoque. L'Académie a recommandé cette distinction en 1973.

(Défense du français, No 203, octobre 1980)

Exaction

Ce substantif correspond au verbe exiger, comme transaction à transiger, ou rédaction à rédiger. Il a pris depuis le XVIIe s. le sens péjoratif d'exiger plus qu'il n'est dû, ou même ce qui n'est pas dû, spécialement de la part d'un agent public.

Il n'a nullement le sens d'acte de violence, de cruauté, de terrorisme, que lui prêtent trop souvent les commentateurs de l'actualité mondiale.

(Défense du français, No 203, octobre 1980)

Fusion

Un de nos lecteurs a récemment entendu parler à la télévision de « la lente *fusion* des glaciers ».

Il s'agissait évidemment de la fonte des glaciers.

La fusion, passage d'un corps solide à l'état liquide, implique l'intervention d'une vive chaleur. La fusion nucléaire, par exemple, exige au minimum une chaleur de 10.000 degrés.

(Défense du français, No 203, octobre 1980)

Volet

Ce mot, pris au sens de « partie d'un ensemble » (en souvenir des triptyques ?), vient de faire son entrée au Petit Larousse, toujours empressé à consacrer les usages les plus discutables. N'en oublions pas pour autant l'existence de : partie, chapitre, élément, épisode, phase, etc.

« La demande de volets est de plus en plus forte, écrivait P. Daninos il y a quelques années. « Le second volet de notre action, déclarait quelqu'un à la TV, c'est la ceinture de sécurité. » Voilà une forme de volet que je m'attache à reconnaître comme très particulière. Pour l'instant, je ferme les miens. »

(Défense du français, No 203, octobre 1980)

Vernissage

Naguère, les peintres étaient autorisés à achever de vernir leurs tableaux le jour de l'ouverture d'une exposition. D'où l'extension de sens du mot vernissage : ouverture, inauguration d'une exposition de peinture.

Mais alors, ne parlons pas du « vernissage » d'une exposition de sculpture, voire d'une exposition de n'importe quoi, comme le faisait ce titre de journal : « Comptoir suisse 1980 - *Vernissage* du pavillon genevois » (!)

(Défense du français, No 203, octobre 1980)